ID: 089-200049286-20240404-FIN_2024_7-DE



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

11 quai du 1^{er} Dragons 89300 JOIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération nº FIN / 2024 / 7

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 4 avril à 14 heures, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

DATE DE LA	
CONVOCATION:	

TITULAIRES PRÉSENTS:

M. Jean-Pierre BARRET M. Marc BOTIN, pouvoir de Paul-Antoine de CARVILLE

29 mars 2024 M. Dominique BOURREAU

M. Jean-François CHABOLLE, pouvoir de Thierry SPAHN

Mme Frédérique COLAS

M. Pascal CROU, pouvoir de Michel JOUAN

M. Michel GRASS

M. Sébastien KARCHER

M. Luc MAUDET

Mme Nadège NAZE, pouvoir de Jean-Luc GIVORD

M. Gilles SABATTIER

M. Nicolas SORET

NOMBRE DE

DELEGUES: En exercice: 27

Présents:15 Votants: 19

SUPPLÉANTS PRÉSENTS:

M. Christian DESCHAMPS, remplace Jérôme CORDIER Jean-Pierre GOUYON, remplace Lionel TERRASSON,

M. Michel JOLY, remplace Grégory DORTHE

ABSENTS EXCUSÉS:

M. Éric BERTHAULT

M. Paul-Antoine de CARVILLE, pouvoir à Marc BOTIN

M. Jérôme CORDIER, remplacé par Christian DESCAHMPS

Mme Catherine DECUYPER

M. Grégory DORTE, remplacé par Michel JOLY

M. René FOUET

SECRETAIRE DE

SEANCE:

Frédérique COLAS

M. Jean-Luc GIVORD, pouvoir à Nadège NAZE

M. Michel JOUAN, pouvoir à Pascal CROU

Mme Nicole LANGEL

Mme Simone MANGEON

M. Marcel MILACHON

M. André PITOU

M. Gilles-Maximes POIBLANC

M. Thierry SPAHN, pouvoir à Jean-François CHABOLLE

M. Lionel TERRASSON, remplacé par Jean-Pierre GOUYON

Délibération nº FIN / 2024 / 7 : approbation du budget primitif pour l'année 2024

Le budget primitif du PETR Nord Yonne pour l'exercice 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	134 021,72	134 021,72
FONCTIONNEMENT	219 690,90	219 690,90
TOTAL	353 712,62	353 712,62

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits ouverts,

CONSIDERANT que ce budget reprend les résultats de l'exercice 2023

CONSIDERANT que les prévisions de dépenses et de recettes sont justifiées,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE chapitre par chapitre le budget primitif 2024 du PETR Nord Yonne tel qu'il est présenté.

Le Président

Nicolas SORET

Pour extrait conforme

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance

Frédérique COLAS